Nations Unies S/PV.4528



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4528e séance

Mardi 7 mai 2002, à 13 h 45

New York

Président :	M. Mahbubani	(Singapour)
Membres :	Bulgarie	M. Raytchev
	Cameroun	M. Ngoubeyou
	Chine	M. Zhang Yishan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Karev
	France	M. Levitte
	Guinée	Cheick Ahmed Tidiane Camara
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Norvège	Mme Johnson
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon

Ordre du jour

Les enfants et les conflits armés

02-37036 (F)



La séance est ouverte à 13 h 55.

Représentation et souhaits de bienvenue aux ministres

Le Président (*parle en anglais*) : J'aimerais d'emblée signaler et saluer la présence à la table du Conseil du Ministre d'État chargé des relations extérieures du Cameroun, S. E. M. François-Xavier Ngoubeyou. Je crois qu'il nous rejoindra plus tard.

J'aimerais également signaler et saluer la présence à la table du Conseil du Ministre du développement international de la Norvège, S. E. Mme Hilde F. Johnson, et du Ministre de l'enfance et des affaires familiales de la Norvège, S. E. Mme Laila Daavoy.

J'aimerais également signaler et saluer la présence à la table du Conseil de la Directrice générale du Système intégral de la famille du Mexique, S. E. Mme Ana Teresa Aranda.

Et puisque je suis en train d'exprimer des souhaits de bienvenue particuliers, j'aimerais également signaler la présence dans la salle de jeunes gens, notamment des jeunes élèves du Collegiate School et du Sacred Heart School de New York, où mes enfants d'ailleurs étudient.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Les enfants et les conflits armés

Le Président *(parle en anglais) :* Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et sauf objection, je considèrerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Olara Otunnu, Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés.

Il en est ainsi décidé.

J'invite le Représentant du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et sauf objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, Mme Graça Machel, ancien Ministre de l'éducation du Mozambique, ancien expert indépendant pour le Secrétaire général sur l'impact des conflits armés sur les enfants et auteur du livre paru récemment « Impact de la guerre sur les enfants » – que je recommande à toutes les personnes présentes.

Il en est ainsi décidé.

J'invite Mme Graça Machel à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et sauf objection, je considèrerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, Mme Carol Bellamy, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Il en est ainsi décidé.

J'invite donc la Directrice générale de l'UNICEF, accompagnée des trois enfants qui vont nous parler – D. Wilmot Wungko, Elisa Kantadzic et José Cabral – à prendre place à la table du Conseil. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue aux enfants.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je vais faire quelques remarques liminaires au nom du Conseil de sécurité.

Au nom du Conseil de sécurité, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à Mme Graça Machel, ancien Ministre de l'éducation du Mozambique et ancien expert indépendant pour les enfants et les conflits armés; Mme Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF; et M. Olara Otunnu, Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, ainsi que les trois enfants représentés ici : Wilmot pour le Libéria, Eliza pour la Bosnie-Herzégovine, et José pour le Timor oriental.

Le Conseil de sécurité est heureux de tenir cette réunion afin de manifester son appui à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants. En fait, nous avions prévu de tenir cette réunion en septembre dernier, sous la présidence de la

France, mais les événements du 11 septembre ont été la cause de son report. Cela dit, cette session est l'occasion rêvée pour le Conseil de sécurité de réaffirmer son engagement collectif et résolu à la protection des enfants affectés par les conflits armés, qui s'est graduellement intégrée aux travaux du Conseil.

Autrefois, à l'ONU, il y a eu un certain nombre d'instruments internationaux comportant des dispositions axées sur les enfants, tels que la Convention de Genève de 1949 et les protocoles additionnels de 1977 ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989.

Mais la publication d'une étude novatrice par Mme Graça Machel en 1996 au titre de la résolution 48/157 de l'Assemblée générale du 20 décembre 1993, a marqué une percée réelle. L'étude suggérait l'adoption d'un programme d'action détaillé par la communauté internationale afin de renforcer la protection des enfants affectés par les conflits armés.

D'autre part, l'auteur recommandait ceci :

> « Le Conseil devrait être tenu continuellement et pleinement informé des considérations humanitaires, notamment celles qui intéressent les enfants, dans l'action qu'il mène pour régler les conflits, maintenir ou faire respecter la paix ou faire appliquer les accords de paix » *(A/51/306, par. 282).*

Un an plus tard, M. Olara Otunnu fut nommé Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, et tant son bureau que l'UNICEF ont oeuvré pour faire avancer cette question.

En 1998, le Conseil de sécurité a tenu un débat public sur ce thème et a publié une déclaration présidentielle marquante. Trois résolutions capitales du Conseil de sécurité – 1261 (1999), 1314 (2000), et plus récemment, 1379 (2001) l'ont suivi.

La résolution 1379 (2001) précise exhaustivement le soutien ainsi que les orientations substantiels du Conseil aux efforts internationaux afin de protéger et d'aider les enfants affectés par les conflits armés. Elle définit notamment les mesures concrètes incombant aux États, aux entités non-étatiques, et autres acteurs internationaux afin de protéger les enfants affectés par les conflits armés.

La déclaration du Président du Conseil de sécurité devant le Conseil exécutif de l'UNICEF en décembre 2001 a été un autre fait récent. Le Président du Conseil d'alors, y a parlé de la situation des enfants touchés par les conflits armés en Afrique occidentale et a souligné qu'elle pourrait servir de modèle parfait de coopération entre le Conseil de sécurité et l'UNICEF, et a proposé la création d'un mécanisme commun afin de faire de cette coopération une réalité.

Plus récemment, en mars 2002, dans l'aide-mémoire sur la protection des personnes civiles en temps de guerre, le Conseil de sécurité a attiré l'attention sur l'importance de tenir compte des besoins particuliers des enfants en matière d'assistance et de protection, dont, entre autres, la prévention du recrutement des enfants soldats, violation du droit international, la réunification des familles des enfants déplacés, et la mise en place d'un dispositif sûr pour les enfants déplacés ou réfugiés, qui sont particulièrement vulnérables à l'exploitation et aux sévices.

Ces dernières années, le Conseil a également inclus des dispositions pour la protection des enfants dans plusieurs de nos résolutions dont les résolution 1260 (1999) sur la Sierra Leone et 1279 (1999) sur la République démocratique du Congo. De plus, le Conseil se livre également, grâce à des réunions de formule Arria, à un dialogue avec les organisations non gouvernementales, qui donnent souvent un point de vue et un éclairage intéressants sur le problème des enfants affectés par les conflits armés.

Par la même occasion, et grâce aux différentes missions du Conseil de sécurité sur le terrain – y compris, j'en suis sûr, la mission récente de l'Ambassadeur Levitte, dont il est revenu ce matin même - les membres du Conseil ont également eu l'occasion de voir sur le vif les conditions de vie des enfants en situation de conflit ou d'après conflit dans le monde entier.

Dans le même esprit, les membres se souviendront de la déclaration émouvante d'Alhaji Babah Sawaneh, 14 ans, originaire de Sierra Leone, portant sur son expérience et faite ici même en novembre dernier. Nous pensons que les témoignages personnels émanant des trois jeunes qui vont nous parler, vont nous permettre de mieux comprendre ce que vivent les enfants dans des situations de conflit

armé et ainsi de mettre en relief l'importance des dispositions pour les enfants en pareil cas.

Nous espérons que la réunion d'aujourd'hui contribuera à une plus grande sensibilisation de la communauté internationale à ce grave problème.

Ceci t termine mes propos liminaires de Président du Conseil de sécurité.

Je vais donner la parole au Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés, M. Olara Otunnu.

M. Otunnu *(parle en anglais)* : Au nom des enfants affectés par les conflits armés dans le monde entier, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion spécifique, consacrée à la protection des enfants affectés par les conflits armés. Je remercie également l'Ambassadeur de France d'avoir lancé cette initiative en septembre dernier.

C'est un honneur particulier d'avoir ici parmi nous Mme Graça Machel, du Mozambique et d'Afrique du Sud. Son travail novateur, son abnégation et sa passion ont été le fondement de cette tâche. Nous continuons d'arroser la plante dont elle a semé la graine.

Il est réjouissant de voir des jeunes assis à cette table. On a enfin ouvert la porte à ceux qui sont le plus touchés par les conflits.

Lorsque nous les adultes, faisons la guerre, ce sont les enfants qui payent le plus cher. Ce sont eux qui sont tués ou mutilés, qui deviennent orphelins et réfugiés, qui sont traumatisés et qui font l'objet de sévices sexuels, qui sont privés d'éducation, exposés à la malnutrition, et bien sûr exploités comme enfants soldats.

J'apprécie beaucoup l'engagement du Conseil de sécurité et le travail qu'il a effectué au cours des dernières années pour intégrer la protection et le bien-être des enfants dans le programme de l'ONU en matière de paix et de sécurité.

En ce qui concerne les efforts en cours aujourd'hui pour intégrer cette activité, qu'est-ce que je demande au Conseil en particulier? Je demande qu'en collaboration avec vous, nous fassions en sorte que la protection et le bien-être des enfants fassent partie de façon systématique des négociations visant à mettre fin aux conflits et de tous les accords de paix; que la protection des enfants fasse véritablement partie intégrante de la raison d'être des opérations de paix, et figure dans les mandats et les rapports présentés au Conseil de sécurité; et qu'une formation efficace et des codes de conduite soient fournis au personnel de maintien de la paix et au personnel humanitaire, afin qu'ils puissent, par leur conduite, montrer l'exemple pour ce qui est du respect et de la protection des enfants et des femmes. Je demande que des conseillers en protection des enfants soient intégrés au personnel des missions de maintien de la paix pour renforcer la capacité de défense et de protection sur le terrain; que nous fassions activement la promotion de la participation des jeunes eux-mêmes dans les processus de paix, afin qu'ils deviennent ainsi des protagonistes et des défenseurs, pour eux-mêmes et au nom d'autres enfants – c'est pourquoi je suis tout particulièrement heureux que des jeunes soient ici aujourd'hui; et que la démobilisation et la réinsertion d'anciens enfants soldats soient des composantes importantes de tout programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration sur le terrain.

Quant aux pays qui sortent de situations de conflit, nous demandons que le relèvement et le bien-être des enfants soient au coeur de tous les programmes de désarmement, de réconciliation et de réinsertion, et que cela se traduise de façon urgente dans l'élaboration des politiques, l'établissement des priorités et, surtout, dans l'allocation des ressources en faveur des enfants et des jeunes. Nous pouvons déjà constater cet engagement aujourd'hui en Afghanistan, en Sierra Leone, dans les Balkans et, nous l'espérons, en Angola.

Enfin, je demande au Conseil de sécurité de n'épargner aucun effort pour veiller à ce que les normes, règles, obligations et engagements, y compris les résolutions du Conseil de sécurité, soient traduits dans la réalité sur le terrain – une réalité susceptible de fournir une protection aux enfants et aux femmes en période de guerre. C'est le plus beau cadeau que nous pouvons offrir aux enfants qui sont ici avec nous cet après-midi et qui, au nom de millions d'autres enfants de partout dans le monde, diffuseront les bonnes nouvelles qui ressortiront du débat du Conseil cet après-midi.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés de sa déclaration. Je suis convaincu que son appel a été entendu par tous les membres ici présents.

Je donne maintenant la parole à Mme Graça Machel.

Mme Machel (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à cette séance du Conseil de sécurité. Le fait qu'il s'agisse de la deuxième séance du Conseil de sécurité en l'espace de quelques mois qui soit consacrée à la question des enfants et des conflits armés témoigne des progrès que nous avons accomplis pour placer les enfants au centre du programme portant sur la paix et la sécurité internationales. Ce fut un moment historique en novembre dernier lorsque le Conseil avait invité un jeune à prendre la parole lors d'une séance.

Aujourd'hui, au moment où l'Assemblée générale achève les préparatifs de sa toute première session extraordinaire consacrée spécialement aux enfants, le Conseil de sécurité permet à des enfants d'interagir directement avec l'un des organes les plus importants de la communauté internationale. En outre, au cours des derniers mois et des dernières années, le Conseil de sécurité a tenu des débats et a adopté des résolutions importantes visant à promouvoir la protection des enfants et des femmes en période de conflit armé.

Le fait de placer les enfants au coeur de programmes politiques aux niveaux les plus élevés de la communauté internationale est une nouvelle tendance importante dans nos efforts visant à promouvoir le bien-être des enfants du monde. Parmi les autres événements encourageants depuis que le rapport de l'ONU de 1996 sur l'impact des conflits armés sur les enfants a été présenté à l'Assemblée générale, on retrouve la présentation de la Convention d'Ottawa sur les mines terrestres et la destruction subséquente de stocks de millions de mines terrestres; le renforcement des cadres législatifs internationaux, y compris le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés; l'intégration et le renforcement de mandats de protection des enfants dans les missions de maintien de la paix; et la nomination du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés.

Toutefois, il y a encore tellement à faire. Dans de trop nombreux pays dans le monde entier, la guerre continue de déchirer la vie des enfants. La prévention des conflits est le mandat principal du Conseil de sécurité – et en fait de l'ONU. Nous savons que la meilleure façon de protéger les enfants dans les conflits armés est d'éviter que de tels conflits n'éclatent. Il est essentiel que le Conseil de sécurité intensifie ses efforts pour élaborer et mettre en place des mécanismes lui permettant de faire appliquer ses décisions et ses directives sur la prévention des conflits. S'il ne le fait pas, le cycle des conflits ne prendra jamais fin et des millions d'enfants continueront de mourir de maladies évitables, d'être chassés de leur foyer et d'être mutilés, torturés et tués.

La mise en oeuvre des mesures préconisées dans des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité se fait, au mieux, lentement, et les améliorations que nous avions demandées n'ont que des effets intermittents et peu importants sur la vie quotidienne des enfants. Six ans après que le rapport initial de l'ONU a mis en lumière les dangers en matière de violence et d'exploitation sexuelles des enfants dans les conflits armés, nous commençons à peine à mettre en oeuvre des mesures efficaces de protection, comme en témoignent les récentes informations pénibles qui nous parviennent de la Sierra Leone.

Nous pouvons attirer l'attention avec fierté sur les 3 500 enfants soldats qui ont été démobilisés dans le sud du Soudan l'an dernier – grâce aux efforts inlassables du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de plusieurs organisations non gouvernementales et de gouvernements intéressés. Toutefois, dans quelque 85 pays, des enfants continuent de vivre avec la réalité de l'enlèvement et de l'enrôlement forcé au sein de groupes militaires. Au moment même où nous sommes réunis ici, la force de la communauté internationale ne semble pas en mesure de mettre un terme à la situation criminelle où des dizaines de milliers d'enfants du nord de l'Ouganda sont enlevés et forcés de subir l'esclavage militaire ou sexuel – une situation qui perdure depuis plus d'une décennie. Dans des camps de réfugiés partout dans le monde, l'éducation demeure hors de la portée d'un grand nombre d'enfants, au lieu d'être la force de protection, de direction et d'émancipation qu'elle pourrait être.

Chaque journée où un enfant vit dans la crainte ou la douleur, ou est en danger en raison des violences de la guerre, est une autre journée pendant laquelle nous n'avons pas fait assez. En tant que Conseil de sécurité de l'ONU, vous vous trouvez dans une meilleure position que d'autres pour assurer la protection des enfants. Il faut renforcer le suivi de la

mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité portant sur les enfants et les conflits armés.

Lorsque vous voyez – et vous verrez – que l'application est trop lente ou inefficace, usez de votre pouvoir pour promouvoir de nouvelles mesures afin de rappeler à l'ordre ceux qui contreviennent au droit international ou n'appliquent pas vos initiatives et, au besoin, pour susciter des mesures disciplinaires pour forcer les gouvernements, les institutions des Nations Unies et les organisations internationales à agir mieux et plus vite pour prévenir les conflits afin de protéger les enfants.

Le Conseil de sécurité est digne d'éloges pour sa vision et son attachement à la justice sociale, qui l'ont incité à inviter des enfants à prendre la parole à cette réunion. J'espère écouter les personnes les plus touchées par les conflits sera courant dans cette importante instance. Entendre leurs récits, leurs questions et leurs soucis va sûrement nous pousser à agir plus vivement pour prévenir les conflits et protéger les enfants. Il y a peu de catalyseurs pour mieux secouer l'inertie politique qui a permis aux conflits armés de ruiner des millions de vies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Graça Machel de sa déclaration et des paroles aimables qu'elles m'a adressées. Je voudrais aussi la remercier pour son oeuvre considérable dans ce domaine.

Avant de donner la parole au prochain orateur, je voudrais saluer la présence de Mme Mariama Aribot, Ministre des affaires sociales de la Guinée.

Je donne à présent la parole à Mme Carol Bellamy, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Mme Bellamy (*parle en anglais*) : Alors que nous parlons, les dirigeants du monde entier sont rassemblés en ces lieux pour réaffirmer leur obligation de promouvoir les droits de tous les garçons et de toutes les filles et s'attacher à créer un monde fait pour les enfants. Il s'agit d'une occasion où nous cherchons à réaliser un consensus mondial pour mobiliser des ressources et une volonté politique en vue de promouvoir la survie et la santé de tous les enfants, assurer le droit à une éducation de base de qualité, une aide pour combattre le VIH/sida et une protection contre le malheur et l'exploitation.

Je rends hommage au Conseil pour son rôle dans le renforcement de la protection des enfants en situation de conflit. Je dirais même que le projet de document final souligne le travail exemplaire du Conseil en la matière. Je voudrais aussi, comme mon collègue Olara Otunnu, vous remercier, Monsieur le Président, de présider cette réunion et de l'avoir convoquée, consolidant ainsi le travail de la présidence française de septembre dernier.

Je voudrais aussi rendre hommage aux autres orateurs, au Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Olara Otunnu, pour ses efforts inlassables visant à promouvoir les droits des enfants et à Mme Graça Machel pour son leadership extraordinaire et exemplaire en vue d'inscrire cette question vitale à l'ordre du jour international.

Je voudrais également saluer le travail et les efforts vitaux de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, dont certaines sont ici présentes. À l'UNICEF, nous saluons l'engagement du Conseil avec les ONG. Ce n'est que par un solide partenariat que l'UNICEF peut promouvoir les politiques, programmes et stratégies visant à renforcer la protection des enfants dans des situations de conflit armé.

Nous avons appuyé récemment, avec d'autres institutions des Nations Unies, l'Administration intérimaire en Afghanistan dans la conduite du plus grand programme de rentrée scolaire pour les enfants d'Afghanistan. Nous continuerons d'investir dans l'éducation, notamment des filles, pour assurer durablement le bien-être des enfants affectés par les conflits et la protection de leurs droits. L'éducation protège aussi les enfants contre leur recrutement comme soldats et les aide à se réintégrer dans leurs communautés après démobilisation.

À cet égard, nous poursuivrons nos efforts pour soutenir la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats dans des pays tels que l'Angola, le Burundi, la République démocratique du Congo, la Colombie et comme on l'a dit, le Soudan.

L'un des plus grands défis dans les situations de conflit reste la difficulté d'assurer l'accès total et sans entrave des enfants aux services essentiels. Afin de promouvoir l'accès aux enfants en cas de conflit, la Fédération internationale de football (FIFA) et l'UNICEF exhorteront toutes parties à des conflits à

observer des journées de vaccination durant la Coupe du monde 2002. Ces journées se basent sur l'expérience des « Journées de tranquillité » soutenues depuis longtemps et très fructueuses. En outre, nous espérons que le football – et les sports en général – aideront ces enfants à commencer à récupérer leur enfance.

Les enfants, et en particulier les filles, sont extrêmement vulnérables aux abus, à la violence sexuelle et au viol, perpétrés durant les conflits armés. Les allégations d'abus et d'exploitation sexuels contre des enfants réfugiés et déplacés par des agents humanitaires en Afrique de l'Ouest nous préoccupent beaucoup. L'UNICEF s'attache sans réserve à assurer les normes les plus élevées de conduite pour notre personnel, à renforcer nos obligations envers les bénéficiaires d'aide humanitaire et à faire que celle-ci soit fournie de façon à protéger les enfants et à prévenir l'exploitation et les abus sexuels.

En donnant à Wilmot, Eliza et José l'occasion de contribuer à sa réunion d'aujourd'hui, le Conseil de sécurité a derechef fixé une norme élevée de leadership. Les expériences de ces jeunes nous rappellent les défis énormes qui nous attendent.

Pour terminer, j'ai le plaisir de présenter les jeunes que le Conseil de sécurité a eu l'amabilité d'inviter à prendre la parole. Wilmot Wungko, 16 ans, vient du Libéria, où il travaille activement dans des programmes radio et des réseaux de droits de l'enfant. Eliza Kantardzic, 17 ans est de la Bosnie. Elle travaille comme bénévole avec les enfants réfugiés. José Cabral, 18 ans, vient du Timor oriental. Il s'efforce, à travers une ONG locale et l'Église catholique, d'aider les enfants vivant dans les rues. Ces trois jeunes sont des délégués au forum de près de 400 enfants qui a lieu actuellement. Je suis sûr qu'ils ont hâte de partager leurs réflexions avec le Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance de sa déclaration et des compliments aimables qu'elle a eus à l'endroit des membres du Conseil, et notamment de la présidence française, qui a lancé cette idée.

Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais saluer la présence à la table du Conseil du Ministre d'État chargé des relations extérieures du Cameroun, S. E. M. François-Xavier Ngoubeyou.

Nous allons à présent entendre les trois voix, qui sont probablement les plus importantes du débat de cet après-midi. Je donne la parole au jeune Wilmot.

Wilmot **Wungko** (*parle en anglais*) : Je m'appelle Wilmot et je suis du Libéria. J'ai 16 ans. À 5 ans, j'ai fui le Libéria avec ma mère pour la Sierra Leone. J'étais alors trop jeune pour comprendre réellement ce qui se passait. J'ai entendu tirer, vu des gens courir et d'autres tirer. J'ai vu tuer des gens, j'en ai vu mourir; des jeunes de mon âge mouraient. J'ai vu deux hommes tués à cause de leur tribu. Un autre a été massacré devant notre famille; je n'ai pu supporter de le voir et me suis caché dans les bras de ma mère.

J'ai vu détruire des écoles et des bâtiments, j'ai vu des milliers de familles, comme la mienne, tout abandonner et fuir. J'ai su plus tard qu'une guerre avait lieu. Cela fait 11 ans et la guerre venait de commencer.

Aujourd'hui, alors que je parle, les enfants du Libéria souffrent de nouveau de la guerre. Nous manquons d'enseignement de qualité à cause d'elle. Nous sommes mal nourris à cause d'elle. On signale souvent que des enfants sont recrutés. Nous mourons à cause de la guerre.

Nos espoirs et nos rêves d'avenir sont sombres. Le cri des enfants libériens est pour la paix. En tant qu'enfants, nous essayons de mettre fin à la guerre. Je travaille pour un programme de télévision composé d'enfants, *Kiddies' Corner*, qui évoque la détresse des enfants ainsi que d'autres questions affectant notre bien-être et le développement de tout notre potentiel. Un autre programme radio composé d'enfants *C'est la vie*, dirigé par les enfants eux-mêmes, a réussi à transmettre le message de paix dans le pays. Ce sont là des choses que les enfants du Libéria font pour trouver une voie vers la paix.

D'autres organisations, comme le Children's Assistance Program, fournissent une aide aux enfants touchés par la guerre. L'organisation Don Bosco Homes donne un foyer aux enfants des rues. L'organisme Children against Violence fournit un toit et une éducation à ces enfants. Le YMCA offre des activités récréatives. Mais tout cela n'aura aucun effet si la guerre ne prend pas fin.

Les enfants du Libéria adjurent le Conseil de sécurité de l'ONU de tout faire pour mettre fin aux combats au Libéria. Nous connaissons de nouveau la guerre au Libéria et nous voulons qu'elle se termine

maintenant. Nous mourons chaque jour. Nos droits fondamentaux sont violés chaque jour. Ces violations des droits fondamentaux, comme l'enrôlement d'enfants, se poursuivront tant que l'on ne mettra pas fin à la guerre. Je vous en prie, pour l'amour des enfants, aidez-nous à arrêter la guerre. Nous savons que vous avez la responsabilité de promouvoir la paix dans le monde. Alors n'oubliez pas le Libéria. Aidez à sauver la vie des enfants du Libéria.

Merci de m'avoir permis de parler aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Wilmot de cet appel qu'il nous a lancé au nom des enfants du Libéria.

Je donne la parole à Eliza.

Eliza Kantardzic (*parle en anglais*) : Je m'appelle Eliza. J'ai 17 ans et je viens de Bosnie-Herzégovine.

La guerre; c'est un mot horrible et il est vraiment difficile de décrire combien c'est terrible quand on la vit soi-même. Tout votre monde s'écroule autour de vous. Tout ce que vous connaissez disparaît. La seule chose qu'on voit, c'est la peur et la mort autour. On se sent bloqué de toutes parts. On pose des questions sans réponses. Vous avez sept ans et votre père ne rentre pas à la maison pendant des mois. Il revient quelques jours, puis il repart. Et la seule chose que vous savez, c'est que peut-être il ne reviendra plus jamais. Tout est noir.

Cette horreur touche tout le monde. Si vous avez de la chance, vous ne perdrez rien. Parfois, des familles ont été éparpillées et certains sont restés des mois, ou même des années, sans savoir si leurs parents, leurs enfants, leurs frères ou leurs soeurs, étaient encore en vie. Il n'y avait pas moyen de les retrouver.

Je suis de ceux qui ont de la chance. Ma famille est en vie. Je sais où elle se trouve. Mais je suis entourée de réfugiés. Ils sont venus dans ma ville. Mais on ne les considère pas comme des réfugiés; ce sont de nouveaux amis, c'est comme ça que nous les voyons. Certains sont aujourd'hui mes meilleurs amis. Ils sont venus à l'école et l'école est très importante pour nous. C'est la seule chose à faire tant que la guerre continue : essayer d'oublier.

Je fais partie à Banja Luka d'un club où des jeunes se sont regroupés pour essayer de faire respecter les droits de l'enfant. Nous essayons d'aider les réfugiés à s'adapter à leur nouvelle vie. Être amis avec quelqu'un, c'est le mieux qu'on puisse faire. On n'a pas besoin de faire partie d'un club pour cela.

Mais participer à un groupe nous permet de faire des choses ensemble. Ainsi, nous confectionnons des objets artisanaux que nous vendons. Avec l'argent, nous pouvons acheter des sucreries et des jouets pour les orphelins et les enfants réfugiés. C'est peu, mais ça a beaucoup d'importance pour eux. Nous organisons aussi des ateliers dans les écoles. Ça permet aux enfants d'apprendre à connaître leurs droits, comme le droit à la vie, le droit d'avoir un foyer et une éducation, de participer, et le droit de jouer. Plus ils sont conscients de ce qu'ils peuvent faire et de ce à quoi ils ont droit, plus on pourra faire de choses. Ensemble, nous le pouvons.

En groupe, quand on est avec des gens différents, qui ont des parcours différents, on a plus d'idées. C'est ce genre de groupes que l'on trouve ici au Children's Forum à l'ONU. Ici, ce que je veux faire avant tout, c'est apprendre au contact des autres enfants. C'est comme cela que je pourrai apprendre ce que je dois savoir, ce qui me sera utile lorsque je rentrerai chez moi et que je partagerai tout cela avec d'autres pour que nous puissions progresser.

Mais nous avons aussi besoin de votre aide. Le mieux que vous puissiez faire c'est d'arrêter la guerre et d'empêcher les guerres. C'est la seule façon d'éviter leurs conséquences, d'éviter tout ce que la guerre apporte avec elle. Et ça c'est quelque chose que le Conseil a le pouvoir de faire. La vraie question, c'est celle-là : ce pouvoir est-il utilisé? Vous prenez ici des décisions qui touchent des pays entiers. C'est un fait. J'espère que vous vous souviendrez de mes paroles lorsque vous aurez l'occasion de prendre une autre décision qui pourrait servir à prévenir et arrêter une guerre.

Pour terminer, j'ai apporté avec moi ce message de la part de tous les enfants du Children's Forum :

> « La guerre et la politique ont toujours été un jeu d'adultes, mais ce sont les enfants qui en ont toujours été les perdants. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Eliza de l'appel qu'elle a lancé au Conseil.

Je donne la parole à José.

José Cabral (*parle en anglais*) : Je m'appelle José. Je suis né et j'ai grandi au Timor oriental. Je sais

que beaucoup d'entre vous connaissent bien notre histoire récente. Je voudrais utiliser les quelques minutes dont je dispose aujourd'hui pour parler de ma propre expérience et des enseignements que, j'espère, on peut en tirer.

Je réfléchis beaucoup et j'essaie toujours de trouver, dans ce que j'ai vécu, une réponse pour cette guerre qu'a connue ce pays qui m'est si cher, le Timor oriental, en septembre 1999. J'étais encore à l'école à cette époque. Les directeurs de mon école, 18 de mes amis et moi-même, nous nous occupions des nombreuses personnes venues se réfugier dans mon école; le collège Saint-Joseph. Il y avait à peu près 4000 réfugiés.

Nous voyions que tout le monde autour de nous avait peur et nous essayions de tout faire pour les réfugiés. Ça nous a paru très bizarre et terrible, quand nous avons vu que les enfants ne jouaient pas, ne chantaient pas; il n'y avait que le silence et les détonations. Alors, nous nous sommes mis à jouer de la guitare et à chanter tous ensemble pour essayer d'oublier.

Aujourd'hui, au Timor oriental, je suis journaliste dans mon école. J'ai appris tant de choses en parlant avec les enfants, et surtout les enfants des rues. Il y a encore beaucoup d'enfants qui n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Certains passent toute leur vie dans la rue où ils sont vendeurs de journaux, de CD et d'autres choses pour gagner leur vie. Certains enfants tendent la main : ils demandent la charité. L'argent qu'ils gagnent, ils s'en servent pour payer leur école ou le donnent à leurs parents, mais certains sont forcés de donner cet argent à des gens qui les menacent dans la rue.

Les enfants ne savent rien de la guerre mais ils en sont les victimes. Et même maintenant que la guerre est finie, certains de ces enfants doivent encore subir la violence, alors qu'ils n'ont jamais rien fait pour la mériter. La plupart des enfants sont au monde pour rire et apporter la joie autour d'eux. Mais beaucoup d'autres n'ont connu depuis leur naissance que la souffrance des autres et la leur propre aux mains des fauteurs de guerre.

Le 20 mai 2002, le Timor oriental célébrera son indépendance. Pour la première en plus de 500 ans, il sera complètement autonome – un grand jour pour que les Timorais de l'Est commencent une nouvelle vie et reconstruisent un pays qui avait été complètement détruit par le feu. Lorsque le Timor oriental rejoindra l'ONU ce mois-ci, la Convention relative aux droits de l'enfant sera la première convention que ratifiera le nouveau Gouvernement. J'espère que les droits des enfants auront toute l'attention qu'ils méritent de la part du Gouvernement et de la part de toutes les personnes responsables des enfants.

Pour l'avenir du Timor, nous voulons un Timor qui soit propre, beau et reluisant et où la dignité et les droits de l'homme de tous seront respectés – et non pas un Timor qui soit sale, brutal et hypocrite. Les enfants du Timor oriental, y compris ceux qui vivent dans la rue, rêvent de devenir médecin, ingénieur, Président, mais ils n'ont pas accès à une éducation qui leur permette de réaliser ces rêves. Ce que nous attendons de vous, c'est que vous nous aidiez à maintenir la paix et l'unité afin que tous les enfants du Timor oriental puissent recevoir une éducation et vivre dans un pays pacifique. Jamais plus la guerre!

Je suis bien conscient du fait que j'ai beaucoup de chance d'avoir l'occasion aujourd'hui de représenter les enfants, non seulement du Timor oriental, mais aussi du Kosovo, de Bosnie, d'Afghanistan et d'autres pays en proie à des conflits armés. Comme je suis ici pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, j'ai la possibilité aujourd'hui de vous demander, à vous qui êtes des personnes très puissantes, au nom de tous les enfants, et non pas seulement de ceux du Timor oriental, de bien vouloir veiller à ce que nos droits soient respectés. Je crois que nous disposons des lois et conventions à cet effet, mais nous ne faisons pas toujours ce que nous disons. Je suis sûr que ce n'est que lorsque les droits des enfants sont vraiment respectés et que les enfants peuvent grandir dans la sûreté et la paix, que ces enfants pourront vivre ensemble dans la paix, partout dans le monde, quand ils deviendront adultes. Je vous supplie de nous donner cette chance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie José d'avoir lancé un appel au nom, non seulement des enfants du Timor oriental, mais aussi des enfants pris dans d'autres conflits armés ailleurs dans le monde.

La dernière tâche qui me reste à accomplir cet après-midi est de donner lecture d'une déclaration présidentielle que j'ai été autorisé à l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité :

« Le Conseil de sécurité, rappelant ses résolutions 1261 (1999), 1314 (2000) et 1379 (2001) sur les enfants et les conflits armés, déclare qu'il attache une grande importance à la protection des enfants affectés par les conflits armés en tant qu'élément essentiel des efforts qu'il déploie afin de promouvoir et de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil exprime sa préoccupation devant les graves conséquences des conflits armés sous tous leurs aspects sur les enfants et réaffirme qu'il condamne énergiquement le ciblage et l'utilisation continus des enfants dans les conflits armés, notamment leur enlèvement et leur recrutement forcé, les mutilations qui leur sont infligées, leur déplacement forcé, l'exploitation et les sévices sexuels qu'ils subissent, et demande à toutes les parties à des conflits de renoncer immédiatement à de telles pratiques.

Le Conseil demande à nouveau l'inclusion de dispositions relatives à la protection des enfants, une attention particulière devant être accordée aux besoins spéciaux des filles, dans les négociations et les accords de paix; les mandats et rapports concernant les opérations de maintien de la paix; les programmes de relèvement et de consolidation de la paix; les programmes de formation des agents chargés du maintien de la paix et du personnel humanitaire; ainsi que l'adjonction de conseillers en matière de protection des enfants dans les opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix, conformément aux résolutions et aux déclarations présidentielles qu'il a adoptées précédemment, en particulier sa résolution 1379 (2001).

Le Conseil attend avec intérêt l'établissement d'un document final concernant la protection des enfants affectés par les conflits armés à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants. Il lance un nouvel appel à toutes les parties afin qu'elles s'acquittent de leurs obligations et donnent suite aux engagements concrets pris par le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, l'UNICEF et d'autres organismes compétents des Nations Unies, afin d'assurer la protection des enfants dans les situations de conflit armé sous tous ses aspects.

Le Conseil se félicite de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la situation des enfants impliqués dans les conflits armés et demande instamment aux États Membres d'en envisager la ratification et aux États parties d'en appliquer pleinement les dispositions.

Le Conseil souligne qu'il est essentiel d'assurer un accès humanitaire sans entraves aux enfants et, à ce sujet, demande aux parties au conflit de prendre des dispositions spéciales afin de répondre à leurs besoins en matière de protection et d'assistance, en particulier la promotion, le cas échéant, de "Journées de vaccination".

Le Conseil demeurera activement saisi de cette question. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2002/12.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité demeurera saisi de la question.

La séance est levée à 14 h 45.